



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Ambassade de France à Madagascar
Service économique de Tananarive

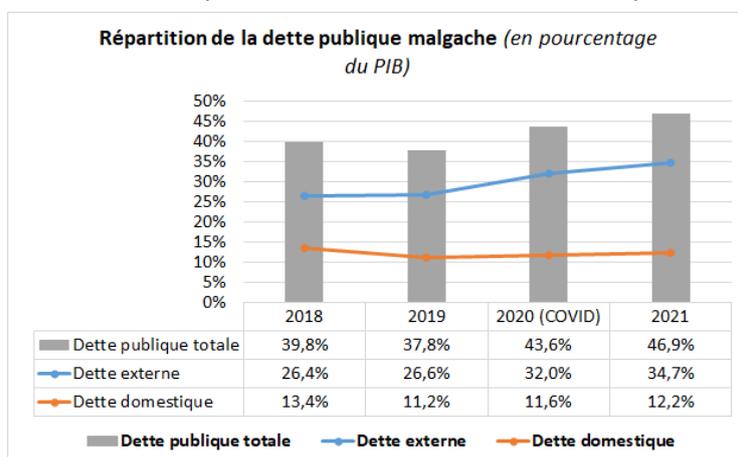
Antananarivo, le 8 octobre 2021
Affaire suivie par : Andihalina Rakoto

Une dette publique malgache en progression, reposant principalement sur les financements externes

En 2021, la dette publique malgache rapportée au PIB devrait atteindre 46,9% du PIB, dont 34,7% de dette extérieure et 12,2% de dette domestique. Les bons du Trésor sont les instruments privilégiés d'émission de dette domestique et la dette extérieure est majoritairement composée de dette multilatérale. Le principal créancier de Madagascar est la Banque mondiale, devant la BAD. La France est le troisième créancier bilatéral du pays derrière l'Algérie et la Chine. Le service de la dette a bénéficié d'un allègement de la part du FMI et d'un moratoire de la part du G20 et du Club de Paris à partir de mai 2020, suite à la crise du Covid-19.

1. Une dette publique en forte augmentation depuis deux ans

Selon le FMI, la dette publique malgache devrait augmenter en 2021 à 46,9% du PIB (+3,3 points) contre 43,6% en 2020. Elle est majoritairement externe (34,7 % du PIB contre 32 % en 2020) et cette tendance s'accroît. L'analyse de soutenabilité de la dette du FMI parue en mars 2021 maintient le pays en risque «modéré» (comme en 2020) pour la dette externe tout comme pour la dette publique.



Au 31 décembre 2020, l'encours total de la dette publique s'élevait à 4,8 Mds \$, dont 3,65 Mds \$ de dette extérieure (75%) et 1,15 Md \$ de dette domestique (25%).

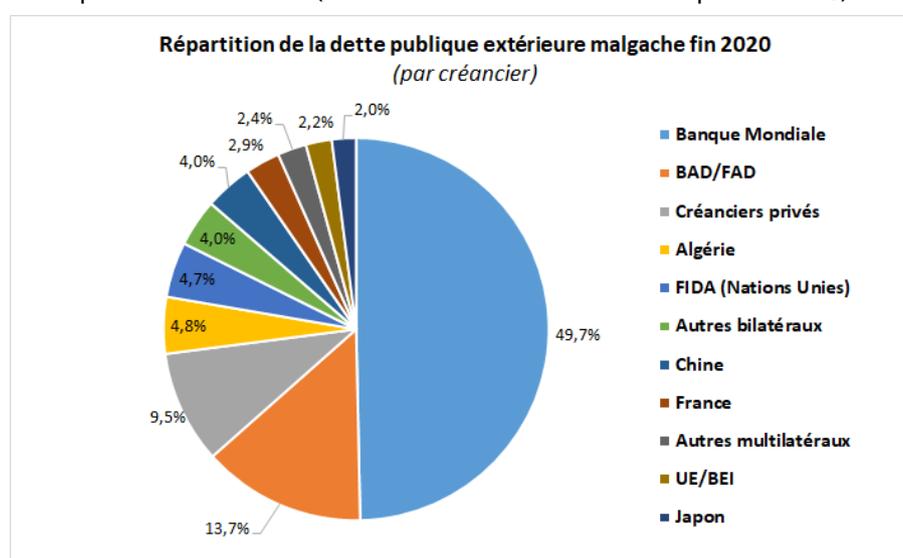
2. Un encours de la dette extérieure concentré autour de la dette multilatérale

Au 31 décembre 2020, la dette publique extérieure malgache était de 3,65 Mds \$. 72,7% du total correspond à une dette multilatérale (2,66 Mds \$) contre 17,8% d'emprunts contractés auprès des

créanciers bilatéraux (soit 649 M\$) et 9,5% de dettes commerciales (348 M\$). Elle est à 92,9% concessionnelle.

Le groupe Banque mondiale est le premier créancier multilatéral de Madagascar à travers les financements de l'Association internationale de développement (AID) atteignant 1,8 Mds \$, soit 50% du total de l'encours extérieur. Viennent ensuite la Banque africaine de développement (502 M\$, soit 13,7%), le Fonds international de développement agricole (FIDA) avec 171 M\$ (4,7%) et la Banque européenne d'investissement (BEI) représentant 79 M\$ de l'encours total soit 2,2%. Les prêts du FMI apparaissent en dette interne, car il s'agit d'une créance à la Banque centrale qui refinance l'Etat.

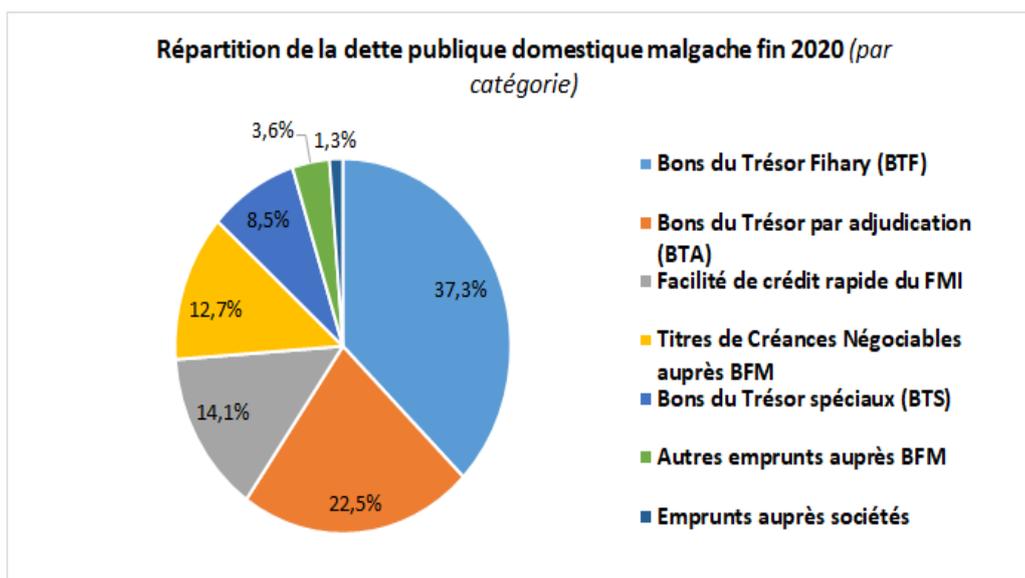
Fin 2020, la France est le troisième créancier bilatéral de Madagascar et le premier du Club de Paris avec un stock de dette de 105,9 M\$ soit 2,9% du total de l'encours. Si elle est devancée par l'Algérie avec 175 M\$¹ (4,8% du total) et la Chine à travers l'Exim Bank of China (148 M\$, soit 4%), elle se positionne devant le Japon (74 M\$ soit 2%). Madagascar a également contracté des dettes auprès de créanciers privés pour un total de 347,8 M\$, soit 9,5% du total, dont 326,3 M\$ auprès de diverses institutions financières et de banques commerciales (notamment la Deutsche Bank pour 79 M\$).



3. Les bons du Trésor, instruments privilégiés d'émission de la dette domestique

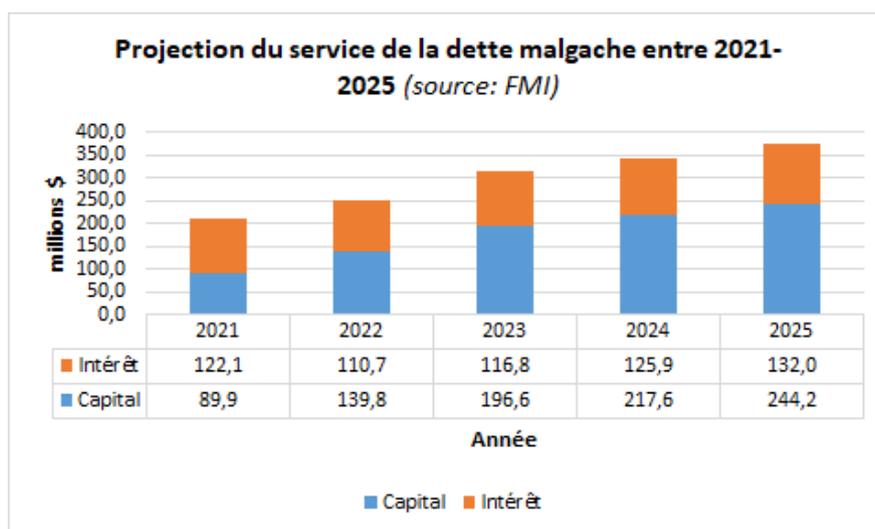
Au 31 décembre 2020, la dette publique domestique malgache était de 1,15 Md \$. Elle est composée en majorité de titres publics : les bons du Trésor (766,9 M\$, soit 68,3% du total). **Les emprunts auprès de la Banque centrale de Madagascar (BFM) représentent 30,4% du total**, soit 341 M\$, composés en grande partie du financement par le FMI de deux facilités de crédit rapide (FCR) pour 158 M\$ soit 14,1%, et des titres de créances négociables (12,7% soit 146 M\$). **Les emprunts auprès des sociétés** correspondent à 1,3%, soit 14 M\$.

¹ Il s'agit de dettes contractées depuis le milieu des années 70 et qui sont en attente d'un accord d'annulation de dette entre les deux parties.



4. Un allègement du service de la dette extérieure en 2020 dans un contexte de crise

Selon les prévisions du FMI, le montant prévu du service de la dette globale atteindrait 212 M\$, mais ce montant comprend la dette domestique, en partie infra-annuelle.



Le FMI a approuvé en avril 2020 l'activation du **Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (FFARC)** en faveur de Madagascar, lui permettant d'alléger sa dette. La dette éligible à une suspension sur une période de 24 mois s'élève au total à 23 M€, soumise à l'approbation de l'institution en fonction de la disponibilité des fonds. **Les pays du G20 et du Club de Paris ont également annoncé le même mois la suspension temporaire du paiement du service de la dette extérieure de Madagascar**, couvrant la période du 1^{er} mai au 31 décembre 2020. La France est concernée à hauteur de 3,3 M€.